

LA STRUCTURE SOCIALE DE KOUFRA*

I. — INTRODUCTION

Dans la description d'une oasis, il faut insister sur trois facteurs provenant de l'environnement. Les oasis sont par définition des points d'eau dans le désert qui ont été exploités en vue d'une installation : l'exploitation de l'eau est une condition cruciale de survie et la capacité d'investir dans une installation hydraulique confère un avantage durable et transmissible. En conséquence, les oasis sont généralement caractérisées par la stratification. Deuxièmement, les oasis sont des points d'installation : elles sont occupées par des horticulteurs et des artisans qui n'ont pas d'exploitations irrégulières et dispersées comme les nomades, lesquels échangent du lait, de la viande et des peaux contre les productions des artisans, des horticulteurs, des religieux ou des hommes de loi. De temps en temps, les nomades l'emportent sur les habitants des oasis et ceci donne naissance à des minorités dominantes qui peuvent se réclamer de différences ethniques ou raciales. En troisième lieu, les oasis sont des étapes ou des destinations : les voyageurs peuvent s'y arrêter parce qu'ils ont besoin d'eau, de fourrage ou de nourriture et ils ont peu de choix en ce qui concerne les oasis qu'ils peuvent traverser au cours d'un voyage. La plupart des gens qui arrivent à une oasis poursuivent leur chemin; en outre, ils transportent généralement des marchandises. Cette troisième caractéristique des oasis entraîne des activités particulières comme la protection des voyageurs et de leurs marchandises et des institutions particulières; c'est une source de revenus qui peut entraîner une fiscalité avec du personnel et des réglementations.

L'eau, les nomades et les voyageurs sont les éléments qui donnent aux oasis leurs structures distinctives : un degré élevé de différenciation économique, la domination par des minorités ethniques résidentes et une structure fiscale qui repose non sur une imposition interne mais sur des revenus provenant du passage. Les influences sont écologiques au sens large et servent implicitement à déterminer les caractéristiques structurales particulières aux oasis. Koufra est un exemple caractéristique de ces trois aspects.

Les différentes oasis de Koufra s'étendent dans une dépression (appelée aussi Jawf) à environ 1 000 km SSE de Benghazi, à 600 km de la route la plus proche et environ 1 000 km du premier marché soudanais. Koufra a de l'eau en surface, deux lacs saumâtres et les lits asséchés d'autres lacs. Elle possède de l'eau à faible profondeur, 3 à 5 mètres, bien que le niveau s'enfonce rapidement et que l'eau elle-même devienne incroyablement saline à certains endroits.

* Article traduit de l'anglais par le CRESM.

Koufra possède également de l'eau en profondeur à plusieurs centaines de mètres, eau qui a été exploitée ces dernières années pour l'irrigation privée et publique ainsi que pour l'alimentation domestique; donc il y a de l'eau en abondance et il y en a toujours eu. Bien sûr, l'installation de points d'eau partout à intervalles réguliers comme dans la rue principale du centre administratif et commercial de Koufra n'a été possible que depuis la découverte des nappes d'eau en profondeur et grâce au financement des pouvoirs publics. Mais ce serait une erreur de penser que l'approvisionnement en eau par les pouvoirs publics a été précédé d'une période de pénurie et de contrôle par une puissante élite hydraulique.

En fait, dans la région de Koufra qui s'étend sur environ 20 km d'est en ouest et peut-être 50 du nord au sud, on trouve 11 secteurs cultivables distincts qui alimentent 14 points habités (voir carte et liste jointes).

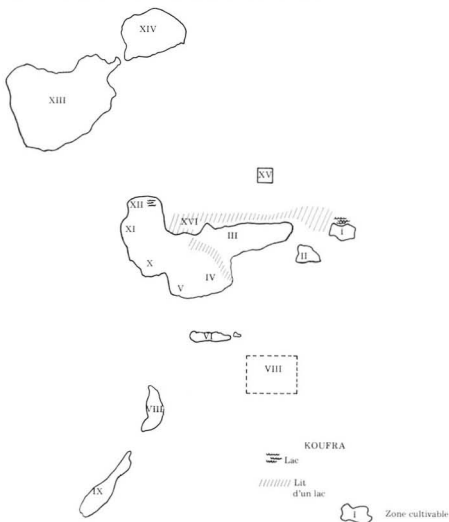


TABLEAU I

Zones cultivées et habitées de Koufra.

(Les chiffres romains se rapportent à la carte, ceux entre parenthèses à la population estimée).

I	Buaima	abandonnée, propriété des Mannaia
II	Būma	habitée et cultivée par des Mannaia (100)
III	Zaiya	centre administratif et commercial, habitée par des Zuwaya, des Akwan, des Soudanais, des Tibbu; la partie nord est cultivée par des Mannaia (3 000)
IV	Hara Bū Šauq	habitée par les Awlad Amira, par des Toubous et des paysans soudanais, cultivée par des Bū Šauq (1 000)
V	Taubāt	habitée et cultivée par des Awlad Amira (500)
VI	Zurūq	abandonnée, propriété des Mannaia
VII	Mašru ^a	projet d'agriculture, habitants divers
VIII	Tlailib	abandonnée, propriété des Jlūtāt
IX	Tallāb	possédée et cultivée par les Awlad Amira (200).
X	Harat Al aḡhar	possédée et cultivée par les Awlad Amira (1 000)
XI	Harat Afūn	possédée et cultivée par les Awlad Amira (1 000)
XII	Harat Ġaif	pratiquement abandonnée, propriété des Awlad Amira (10)
XIII	Hawari	possédée et cultivée par des Jlūtāt (1 200)
XIV	Huaiwiri	possédée et cultivée par des Mannaia (100)
XV	At-Tak	camp militaire.

Chacune de ces zones pourrait être plus cultivée, on peut donc penser que l'eau n'y a jamais manqué.

Koufra est relativement à l'abri des menaces nomades car il n'existe pas de pâturages dans un rayon de 200 km. Les oasis de Rabbiana, Buzaima et Tabbarzu sont dans ce rayon mais elles appartiennent à l'ethnie Zuwaya, groupe dominant de Koufra, qui fait régner des rapports pacifiques entre ses différents membres. En un sens, les Zuwaya sont leurs propres nomades, s'étant imposés aux premiers habitants, les Toubous. Mais les Zuwaya ne constituent pas une minorité ethnique dominante, ils forment une majorité. En outre, leur conquête du territoire, il y a peut-être 400 ans, ne joue plus un rôle de discrimination historique dans la vie sociale de Koufra; d'autres critères se sont imposés et d'autres groupes se sont alliés aux Zuwaya dans un commun mépris des Toubous qui ont le double inconvénient d'être noirs et de n'appartenir à personne.

En ce qui concerne le commerce, Koufra était une étape centrale pour le commerce avec l'Afrique Noire et demeure un important marché de détail. Un poème Zuwaya raconte qu'un étranger venu visiter le désert et à qui on demandait à son retour ce qu'il avait vu, répondit « du sable avec des Zuwaya tout autour ». Ceux-ci s'arrogeaient des droits exclusifs sur le désert depuis le sud d'Ajdabiya jusqu'à la frontière égyptienne à la limite nord de la mer de sable et jusqu'aux frontières du Soudan et du Tchad. L'espace délimité par ces frontières (un territoire correspondant à 80 % du territoire français) était à eux

et bien qu'il s'y trouvât deux colonies non Zuwaya (1) les Zuwaya exigeaient que leurs habitants paient un impôt (dariba) pour en sortir. De même tous les commerçants traversant Koufra en direction des royaumes du Sud étaient protégés par les Zuwaya et payaient un impôt à leur arrivée à Koufra.

Certains Zuwaya affirmaient qu'ils avaient une autorisation exclusive des autorités ottomanes pour accompagner les commerçants arrivant au port de Benghazi et souhaitant se rendre dans le Sud. De tels récits sont bien sûr contredits par d'autres groupes, mais il semble en tout cas presque certain qu'en ce qui concerne Koufra, les Zuwaya, grâce à leur position unique étaient capables de contrôler le négoce qui passait dans cette partie du Sahara lybien.

Si les Zuwaya, aujourd'hui, sont assez vagues au sujet de ces droits protectionnistes, ils sont unanimes à reconnaître que le résultat de ces revenus était la suppression de l'impôt « makhzan ». L'argent reçu était réparti entre les trois cheikhs de Koufra qui le partageaient entre les lignées; les cheikhs de ces lignées, à leur tour, faisaient la répartition entre les chefs de famille. Dans le cas de dépense collective, ce qui était rare, l'argent était rassemblé par les chefs de lignée et transmis aux trois cheikhs Zuwaya. Le système décrit ici diffère légèrement de celui en cours aujourd'hui.

Pour ces trois raisons, Koufra semble échapper aux règles strictes de structure sociale des autres oasis; l'eau y est abondante et l'autorité n'est pas liée à l'héritage des puits; il n'y a pas de nomades aux alentours et la domination Zuwaya sur les aborigènes Toubous n'est pas un trait saillant de la société de Koufra bien qu'elle entraîne évidemment certaines conséquences. La protection du négoce ne produit aucune organisation fiscale ni dépense collective régulière. Etant donné que Koufra partage la caractéristique de toutes les oasis, celle d'être un point d'eau dans le désert, les caractéristiques de sa structure semblent avoir leurs racines dans l'histoire et la pensée, dans la culture et dans sa propre image plutôt que dans une écologie prétendue déterminante.

II. — CATÉGORIES ET GROUPES SOCIAUX

Un sujet de conversation fréquent chez les Zuwaya consiste à savoir qui est Zuwaya et qui ne l'est pas. « Combien y-a-t-il de Zuwaya ici ? » est une question qui amène une définition plutôt plus complète que la question : « Cet homme est-il vraiment Zuwaya ? » Dans le premier cas, on sous-entend que plus le chiffre sera élevé, plus le crédit accordé aux Zuwaya sera grand, dans le second qu'un plus grand discernement est nécessaire « Oui, mais lui (ou son grand père) n'est pas né Zuwaya ». Ou bien « oui, mais il y a six générations leur mère était Zuwaya » (ce qui signifie que le père ne l'était pas). Si vous posez la même question à un non-Zuwayi, vous aurez encore des réponses différentes : « Ils ne constituent pas une tribu très importante, accordent peu d'attention à la généalogie, peu d'entre eux sont de véritables Zuwaya ». Tandis qu'en réponse

(1) At Jalû, habités par des Majâbr, at'Aujla, habitée par des « berbères ».

à des questions au sujet d'individus particuliers, les non-Zuwaya ont tendance à ignorer les distinctions plus poussées : « Non, il n'est pas Zuwaya ».

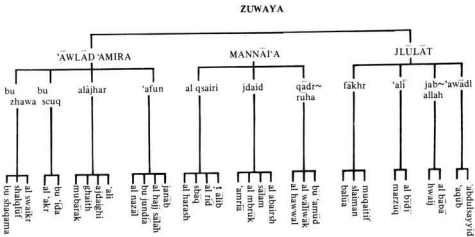
Sur ce point, les habitants de Koufra prouvent leur humanité habituelle en utilisant avec souplesse leurs catégories, attachant plus d'importance au contexte qu'à la cohérence des termes. Pour un non-Zuwayi 'Zuwayi' peut représenter une personne avec laquelle il préférerait que sa sœur ne se marie pas, tandis qu'un Zuwayi fait la distinction entre un Zuwayi acceptable et celui qui ne l'est pas. Dans certains cas la signification implicite dans les termes change.

Parce que les termes se rapportent quelquefois à des catégories (par exemple des personnes que vous ne souhaitez pas épouser) et quelquefois à des groupes (personnes avec lesquelles vous partagez une cause, un nom ou des biens) et parce que les relations changent, il n'existe pas de moyen facile ou rapide pour décrire les catégories et les groupes de Koufra.

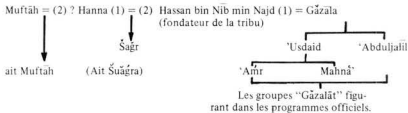
Ce qui suit est une esquisse de quelques uns des termes, à savoir : Zuwaya; frère (Akwān); Toubou; noir (aswad, abd); esclave (abd); blanc; riche et pauvre. Les autres catégories homme et femme sont également intéressantes mais leur analyse dépend d'un travail préliminaire.

Les Zuwaya constituent la plus grande partie de la population de Koufra et forment véritablement un groupe puissant. Les Zuwaya comprennent toutes les personnes qui peuvent s'intégrer à la structure formelle de la tribu : cela comprend les réfugiés en provenance du nord, des clients reconnus en tant que tels et d'autres personnes équivalentes dont l'origine est rarement évoquée. La population Zuwaya comprend également les descendants d'esclave de race Zuwaya. (Voir graphique et traduction ci-après) (20).

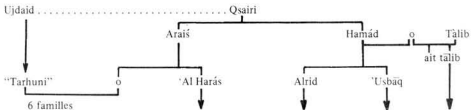
ZUWAYA – the formal diagram.



Ce graphique est largement diffusé, il en existe des copies à Koufra et à Ajdabiya, il a dû être réalisé à Koufra dans les années 1950-1960. Il est formel dans la mesure où c'est l'image que les Zuwaya présentent aux étrangers, leur apparence publique plus ou moins acceptée. Il ne représente pas les distinctions internes faites par les Zuwaya et il ne représente que certaines catégories de Zuwaya. Si l'on questionne au sujet des personnes plutôt que des groupes, on obtient un résultat assez différent. Les extensions supérieures, par exemple, deviennent : (21)



Les mêmes complexités apparaissent à tous les niveaux dans la version officielle. Le groupe Qsairi par exemple n'apparaît plus sous la forme de quatre branches mais de onze reliées diversement : (22)



Certains descendants des Tarhuni insistent sur le fait que leur mère était Tarhuni, leur père, fils d'Arais et frère d'Al Haras. La plupart des membres du groupe Sqairi ignorent leur lien avec Ait Talib par leur mère alors que les Talib insistent sur ce point. La plupart savent que les Ujdaid figurent également chez les Jabal Akhdar et conservent des listes d'un groupe de ce nom qui n'est pas Zuwaya du tout, mais Barassa.

Les Zuwaya présentent de temps à autre un front uni aux étrangers et dans ce cas, ils présentent les chefs des trois groupes comme dans le tableau officiel. quand ils souffrent de divisions internes (ce qui est le plus courant à Koufra) ils ont tendance à s'aligner sur les bases de la généalogie complexe qui prétend montrer les véritables relations entre les individus. En matière de mariage c'est la généalogie complexe qui l'emporte. Le schéma officiel exclut deux groupes importants (Muftah et Suagra) mais excepté cela tous les Zuwaya qui figurent sur un schéma figurent également sur l'autre : ce sont les relations entre eux qui diffèrent, non les personnes. Une personne qui apparaît sur l'une de ces listes appartient naturellement à Koufra d'une manière ou d'une autre et possède une

sorte de priorité sur les étrangers. Ils représentent la majorité de la population de Koufra estimée actuellement à 9 500/11 000 hab.

Les Akwān et les Toubous sont des habitants de Koufra non Zuwaya : ils ont une personnalité propre et une place dans le schéma Zuwaya correspondant à leur groupe social. Les Akwān sont des 'frères' descendants des fonctionnaires et des employés de la confrérie senoussite restés à Koufra après la dissolution de l'ordre. Ils occupent maintenant quelques emplois de bureau et les treize Akwān qui tiennent un commerce réussissent de façon surprenante. Les Akwān, élite religieuse relativement mobile et indépendante, étaient d'origine tribale différente; cependant, ces dernières années ceux qui possèdent une origine commune connue ont tendance à réaffirmer leurs liens avec leurs groupes tribaux situés ailleurs. A Ajdabiya, les Zuwaya ont eu des conflits spectaculaires avec les Magarba et leurs alliés; ceci peut être une des raisons pour lesquelles les Akwān de Koufra ont réaffirmé leurs anciennes attaches tribales. Il est certain que les Maġarba et les Majābr pensent maintenant être redevables envers les Akwān de Koufra quand ceux-ci sont impliqués dans des conflits dans le Sud. Le plus important de ces conflits dans le Sud ces dernières années concernait une attribution de territoire aux Toubous.

Les Toubous sont noirs, de constitution légère, différents physiquement des soudanais arabophones. Ils utilisent le toubou comme langue maternelle et leur histoire n'est pas simplement une histoire de dépendance vis à vis des Arabes : ils étaient les maîtres de Koufra avant sa conquête par les Zuwaya, ils y avaient construit des châteaux spectaculaires qui subsistent à Koufra, Rabbiana et Tazarbu. Ils sont maintenant peu nombreux et peu influents; environ 500 d'entre eux vivent à Koufra (à Zawiya, Harat bu Sauq et Quadr F).

Les Toubous semblent avoir peu accès aux logements sociaux bien que certains aient utilisé des fonds publics pour des constructions privées selon des projets officiels pour les économiquement faibles. Les Zuwaya prétendent ne jamais épouser des Toubous. En 1978, certains Zuwaya affirmaient confidentiellement que les Toubous étaient en réalité des Juifs ce qui justifiait évidemment une certaine discrimination.

Différent par la couleur, la langue et la position sociale, le groupe Toubou semble bien défini mais ce n'est pas aussi évident que cela. La couleur et le physique sont des attributs sociaux, les caractéristiques d'un type que les Zuwaya prétendent reconnaître sans difficulté mais sur lequel en fait ils se trompent. Bien que les Zuwaya et les autres groupes arabes nient l'éventualité de mariages, il est de notoriété publique que certaines personnes ont des mères ou des grand-mères Toubous (2). En outre, les Toubous de Koufra ont des liens avec d'autres Toubous à Rabbiana par exemple, ils constituent la majorité de la population bien qu'ils n'en retirent aucune prédominance sur le plan politique. Ils ont également des liens avec les Toubous du Tibesti. Et à Koufra même, le grand nombre de Tchadiens qui y passent apportent aux Toubous une autre identité qui ne figure pas dans la description de Koufra.

(2) Les archives Sharia 1932-1978 des contrats de mariage de Koufra n'ont pas encore été étudiées; elles donneraient sûrement des résultats plus précis.

En 1976, il existait un camp de transit permanent pour les Tchadiens, juste au nord de l'installation centrale. La main d'œuvre de passage s'y arrêtaient et Qâsr-Toubou était un centre d'information qui renforçait l'identité pan-Toubou.

Ceci est lié avec un autre fait qui entraîna des liens politiques entre Toubous et Zuwaya. En effet, en 1976 Qâsr Toubou était un des endroits où des citoyens tchadiens et des Toubous libyens pouvaient être recrutés en vue de former une petite armée de libération du Tchad du Nord. L'agent organisateur de la force, peut-être à la solde du gouvernement libyen, était un réfugié tchadien appelé Ahmed Delau ou Delo : il est difficile de savoir quel fût le succès de son entreprise; elle fût l'objet de spéculations considérables et le recrutement ainsi que l'équipement des 'troupes' toubous à Koufra étaient considérés avec méfiance par certains groupes de Zuwaya. En effet les Zuwaya ne forment pas un groupe solidaire en permanence. Ils forment plutôt un assemblage conjoncturel de petits groupes qui agissent ensemble occasionnellement. Par exemple, les élections aux comités populaires de 1975 furent l'objet de contestation entre les deux principaux groupes Zuwaya, 'Awlâd' Amira et Mannai'a : les 'Awlâd' Amira l'emportèrent sur les Mannai'a et ces derniers affirmèrent que cela s'était produit parce que leurs rivaux avaient soudoyé les votes toubous. Cette accusation peut sembler banale; il est courant d'affirmer que des rivaux victorieux se sont prêtés à n'importe quelle bassesse pour gagner, mais il est certain qu'au cours d'une des disputes qui se produisirent pendant les élections, le petit-fils d'un important Mannai'a fut tué par un Toubou. Trois ans plus tard, les Mannai'a affirmaient encore que les 'Awlâd' Amira étaient liés aux Toubous qui eux-mêmes étaient des traîtres, des vicieux et des assassins. Aussi le bruit qu'une force toubou-tchadienne se constituait à Koufra était un motif de préoccupation et d'inquiétude pour certains Zuwaya.

Une alliance électorale entre des Toubous et certains Zuwaya n'excluait pas une action commune de tous les Zuwaya contre tous les Toubous à l'occasion de problèmes importants.

En 1977 par exemple, des résidents Akwân de Koufra proposèrent d'accorder un territoire aux Toubous. Il y eut une forte opposition de la part de tous les Zuwaya et les Akwan en question ayant établi des liens officiels avec les tribus Majabr de Jalu et d'Ajdabiya invoquèrent leur récente proposition pour demander l'aide de leurs compagnons de tribus. Un groupe de Majâbr de Jalu vint à Koufra pour les aider; ils se heurtèrent dans le désert à une délégation Zuwaya qui ne réussit pas à les persuader de faire demi-tour, ils participèrent à un meeting au Club sportif de Koufra; l'armée intervint de façon imprévue pour maintenir l'ordre; le reste n'est pas clair mais il y eut une demi-douzaine de morts : des Toubous, des Mannai'a et des soldats.

Les trois principaux groupes sont donc les Zuwaya, les Akwân et les Toubous. Les Zuwaya constituent une catégorie qui englobe les autres mais ne les pousse pas vraiment à l'action; ils possèdent au moins deux structures internes mutuellement incompatibles qui sont invoquées en différentes circonstances. Les Akwân constituent aussi un groupe inorganisé : ils n'ont jamais participé à une action commune en tant que groupe bien que ces dernières

années certains Akwan aient redécouvert et réaffirmé l'identité Majäbe ou Mağärba. Les Toubous forment un groupe ethniquement différent des autres mais comme tous ils possèdent des frontières assez vagues : ces Toubous venant d'ailleurs, des Tchadiens, des Akwän et certains Zuwaya forment des alliances avec des Toubous qui franchissent des frontières en principe infranchissables.

Il est temps d'aborder les problèmes de couleur de peau et de milieu. Ces points précis ne servent pas de base à une action collective, cependant ils sont importants en ce qui concerne les décisions relatives à des actions individuelles. Une élimination sémantique bien connue en arabe entre *abd*, esclave et *abd*, noir apparaît aussi dans le libyen de Koufra. Le terme est utilisé librement par les personnes âgées qui se définissent elles-mêmes comme blanches, il est utilisé avec une certaine gêne par les jeunes. Un jeune homme qui demande à son cheikh quelle est l'importance de sa lignée « Combien sommes-nous grand-père? » obtient la réponse suivante : « tu veux dire avec ou sans les noirs? » L'utilisation de '*abd*' indique une origine d'esclave, une descendance d'esclave mâle. Une origine d'esclave femelle, c'est-à-dire une femme dont le père n'était pas un esclave mais qui a pu elle-même être vendue n'entraîne pas de marque d'asservissement et on en parle librement « ma grand-mère a été achetée par mon grand-père pour un chameau (3) ». Les personnes issues de telles unions peuvent avoir une peau relativement sombre et décriront leur couleur comme '*aswad*' (noir) ou chocolat, termes sans connotation sociale précise. On notera que les Toubous sont toujours appelés Toubous et bien que de couleur foncée; jamais '*abd*' ou '*aswad*'.

Les Zuwaya affirment que les descendants de leurs ancêtres esclaves sont « comme des frères » et en fait les véritables distinctions ne figurent pas toujours au premier plan des discussions. Si l'on prend une généalogie par exemple, il est courant de découvrir par la suite qu'une ou plusieurs branches décrites comme provenant d'un ancêtre lointain est en fait '*abid*'. Les *Abid* se sont battus et ont péri dans les mêmes batailles que leurs maîtres arabes ou berbères, ils apportent leur contribution et reçoivent des paiements en espèce et en nature comme indemnités et protection sociale. Leurs cheikhs assistent aux discussions importantes et aux règlements de paix. Dans un cas de viol dans les années 1970, il n'y eut pas de poursuites entre lignées car l'offenseur était '*abdna*', un de '*nos*' noirs. Ils sont traités en frères dans toutes les affaires politiques et économiques mais ils sont exclus comme parti possible lorsqu'il s'agit de mariage, non seulement à cause de leur couleur mais en raison de leur origine : « Nous n'épousons jamais de noirs »; bien évidemment ils en épousent. Les blancs le font plus dans le sens époux qu'épousé. Les blancs qui épousent des noires sont en général des pauvres ou bien des riches prenant une deuxième ou une troisième épouse. De tels mariages donnent des Zuwaya qui sont '*aswad*' par leur mère et ces enfants ne sont souvent pas considérés comme noirs du tout; on parle d'eux comme de blancs. Ils peuvent être appelés '*abd*' par des personnes qui ne les aiment pas ou qui veulent les provoquer, mais il ne s'agit jamais de remettre en question leur statut ou de leur dénier le droit à une épouse blanche.

(3) De tels achats doivent être distingués du paiement d'une dot.

Si les hommes épousent des femmes de descendance 'abd' plus fréquemment maintenant et ceci reste à vérifier statistiquement, cela vient en partie de l'évolution de certaines catégories. Les descendance 'abd' semblent fournir une proportion supérieure à la moyenne d'officiers de police et de l'armée, de secrétaires des comités révolutionnaires et la réussite sociale et matérielle peut effacer l'origine. Le critère de couleur ne permet pas comme celui de lignage de choisir l'appartenance à l'une ou l'autre catégorie. 'Noir' et 'blanc', 'Zuwaya' et 'Toubou' sont aussi différents car ils sont les bases de préférences individuelles plus que d'action collective. Il est difficile de percevoir une solidarité entre les noirs ayant pour origine leur couleur.

III. — RICHESSE ET PAUVRETÉ

Les différences de richesse fournissent une autre base de classement mais il est difficile d'en parler avec précision car l'évaluation des ressources est en partie morale. Les chiffres sont très vagues car il n'existe pas de système d'imposition qui permette de mesurer les biens ou les revenus : parmi les Libyens, seuls les employés du secteur public paient un impôt sur le revenu. En outre, les notions de propriété ne lient pas les biens aux individus comme dans les sociétés régies par des systèmes plus contractuels; enfin, une certaine sorte de capital n'appartenant pas exactement à un individu en premier lieu est de manière caractéristique « en voie de transfert » entre un homme riche et des personnes dépendant de lui. En dernier lieu, il n'est pas d'usage chez les Zuwaya de tenir des comptes. Dire par exemple d'un commerçant Zuwayi qu'il possède 17 camions est trompeur car certains de ces camions qui représentent à eux tous 600 000 nouvelles livres, sont en cours de transfert aux hommes qui les conduisent. Aussi, il est pratiquement impossible de faire une évaluation grossière de valeur. Il n'est pas non plus toujours exact sur le plan légal d'attribuer des richesses ou quelque forme de revenus à des particuliers et certaines sortes de fonds de roulement sont typiquement mobiles entre des propriétaires.

Pour ces raisons, avant tout pratiques, il est impossible de faire une distinction entre la fortune et les critères moraux qui l'accompagnent et qui sont les suivants : d'où vient-elle et comment est-elle utilisée ? Ainsi un train de vie ostentatoire fait l'objet de critiques mais il en est de même pour l'avarice. « Il est riche et il ne mange pas mieux que les autres et son père travaille le jardin... » Les hommes riches en particulier devraient utiliser leurs richesses au profit des autres : il est possible d'employer des chauffeurs si l'on a des camions, il est encore mieux de les associer afin qu'ils puissent eux aussi s'enrichir. Et ces personnes devraient entreprendre ce que nous appellerons ici des travaux publics, ils devraient construire des mosquées, créer des lieux de rencontre. Ils devraient enfin approfondir leur vie spirituelle en effectuant des pèlerinages. Ceux qui ne font pas cela et qui ont la réputation d'être riches passent pour être uniquement intéressés par l'argent, jugement non dépourvu d'admiration mais qui suggère que leur vie n'est pas pleinement réussie. Les Zuwaya font entre les

sources de revenus, une distinction fondamentale qui a des implications morales évidentes : ils disent d'une personne qu'elle est libre (*hurr*) ou qu'elle est dépendante (*hukdm* ou *yutba*); ce sont des termes qui étaient utilisés il y a une trentaine d'années pour indiquer une position de dominant ou de dominé mais qui n'ont plus la même portée aujourd'hui (4). Le terme « employé » est utilisé dans le sens de fonctionnaire : une personne est au service de la poste ou de la mairie. Un homme libre est celui dont le revenu est assuré par ses propres efforts : fermiers, propriétaires de troupeaux, commerçants et par dessus tout les négociants dont l'association avec le désert symbolise la liberté par rapport aux contraintes de la vie sédentaire et dont le métier les enrichit souvent plus que la plupart des autres Zuwaya.

A l'aide de ces caractéristiques, nous pouvons parvenir à une approche assez élémentaire des catégories de richesses.

Catégories de richesses : Zuwaya

	<i>Description</i>	<i>Nombre de personnes</i>
I	Extrêmement riches (capital de 300 à 500 000 LD, nombreuses entreprises sauf horticulture, une partie seulement à Koufra)	2
II	Très riches (capital de 100 à 300 000 LD, différentes entreprises, essentiellement à Koufra)	5
III	Riches (capital entre 50 et 100 000 LD, peut inclure des fonctionnaires importants avec une deuxième occupation, quelques commerçants)	2-30
IV	Aisés (capital entre 25 et 50 000 LD, occupations diverses comprenant habituellement des fonctionnaires possédant des commerces de moyenne importance ou des exploitations avec de petits excédents, des travailleurs de l'industrie du pétrole)	500
V	Moyens (commerçants sans moyens de transport, petits fonctionnaires, cultivateurs, enseignants)	2 000
VI	En difficulté, commerçants à la retraite, commerçants ambulants, fonctionnaires non employés de bureaux, la plupart des femmes ayant un métier, les gardiens, les concierges qui possèdent des jardins	750
VII	Pauvres (vieillards sans emplois, pensionnés, invalides, jardiniers occasionnels)	2-300

Un classement similaire chez les Akwan se résumerait essentiellement aux catégories III et IV avec une petite participation à la classe V. Les Toubous eux sont pratiquement tous dans la catégorie VI et VII avec quelques uns en V et peut-être une personne en IV.

Ces chiffres sont très sommaires et provisoires, ils peuvent être corrigés en fonction de nouvelles données; on peut également modifier ce classement en

(4) Bien que l'on définisse comme « serviteurs » la catégorie des employés et que les Zuwaya distinguent les noirs comme « *abd* » par opposition aux Zuwaya libres, le mot « *hurria* » (liberté) possède une autre signification depuis le coup d'Etat de 1969.

fonction de l'âge et de la conjoncture familiale; ils sont différents si les entreprises des enfants sont comptées avec celles des parents, celles des frères, etc.; ceci est souvent la cause de jugements plus ou moins arbitraires.

Cependant, il est évident que les différences de richesses sont considérables et que la répartition des personnes entre les différentes catégories est très inégale.

Le problème maintenant est de savoir si cette classification peut entraîner une action de groupe correspondant à des « classes ». La réponse immédiate est non. Bien sûr les groupes I à III sont privilégiés dans ce sens que leur richesse entraîne le respect, qu'ils sont plus susceptibles de parvenir à une position éminente dans les affaires de lignée (bien qu'il ne recherchent pas la réussite politique), ils peuvent avoir également une plus grande immunité vis-à-vis des règlements officiels, immunité qui s'ajoute à celle de tous les habitants de Koufra du fait de l'éloignement des centres de direction. Ils peuvent également jouir de meilleures conditions de logement, et de vie matérielle, mais ils n'agissent pas solidairement et n'ont pas de réaction de solidarité. Ils n'habitent pas de quartiers réservés ni ne bénéficient de meilleurs soins ni d'un meilleur enseignement pour leurs enfants (néanmoins, plus les parents exercent des métiers non traditionnels, plus les enfants poursuivent leurs études et vont à l'université). Ils n'emploient pas de Zuwaya des catégories inférieures ni d'ailleurs d'autres personnes de Koufra. En règle générale, les Zuwaya pauvres ont des avantages de forme mouvante plutôt que des contrats d'emploi. Le fait important est que la prospérité générale de presque tous les Zuwaya, la richesse extraordinaire de certains d'entre eux, est récente : c'est le résultat de ces 25 dernières années. Les différences de richesse actuelles ne résultent pas de l'héritage (5).

A l'intérieur des offices gouvernementaux, les Zuwaya ont des rapports hiérarchisés, c'est-à-dire que ces rapports existent entre les groupes IV, V et VI; ce ne sont pas des rapports de classe au sens classique du terme. En outre, pour diverses raisons, Islam et révolution, les offices gouvernementaux n'ont pas les mêmes structures que les modèles occidentaux habituels et, en fait, les catégories supérieures et inférieures coïncident au sens large avec une division plus générale : les hommes jeunes en tant que supérieurs et les plus âgés comme portiers, plantons, factotums. Il en résulte des conséquences étonnantes : c'est une société dans laquelle les jeunes sont élevés dans le respect des anciens et dans laquelle à ce niveau, personne ne possède des antécédents révolutionnaires suffisants pour faire fi des conventions sociales. C'est une société dans laquelle les relations sont très complexes. En outre, il est courant que les aînés viennent de la même lignée que leurs jeunes supérieurs; un exemple extrême de cela : à Tabarzu et non à Koufra, dans une même école, le père et le fils venant de la même maison tous les matins, l'un était concierge et l'autre directeur. Ceci est un cas extrême mais il est évident que de telles circonstances ne sont pas

(5) Un trait commun aux élites terriennes européennes est que la concentration dans un centre urbain permet une consolidation accrue des richesses au moyen de mariages et une plus grande coordination des coutumes légales et agricoles. Il semble probable que telle soit aussi la conséquence de la sédentarisation des nomades et de la transhumance.

propices à la naissance d'une solidarité de classe ou de rang. En conclusion, on peut dire que les différences de richesse relativement récentes ne sont pas favorables à la création de classes car les divisions qui pourraient exister sont masquées par d'autres liens, rivalités ou intérêts, la plupart d'origine interne ou familiale ou bien en relation avec des amitiés ou des affinités ou avec des aspects encore plus nébuleux.

CONTRÔLES SOCIAUX FORMELS ET INFORMELS

En Libye comme ailleurs, l'armée est le dernier recours du gouvernement à la fois contre les étrangers et contre ses propres citoyens. Si les Libyens font l'expérience de celle-ci plus fréquemment qu'à l'Ouest, ce n'est pas une raison suffisante pour appeler la Libye une dictature militaire. Ce terme peut se justifier par une absence de contrôle civil sur les affaires militaires, financières et d'exception et par une tendance déconcertante des militaires à prendre des initiatives surprises dans des affaires habituellement considérées comme civiles. Les militaires ne sont pas soumis au contrôle populaire et ne rendent pas compte devant la Jamahiriya mais cependant, on peut dire qu'ils ne sont pas omniprésents dans la vie quotidienne de Koufra : on ne voit ni sentinelles, ni troupes, ni tanks au coin des rues et on ne rencontre pas de soldats dans les administrations. D'un autre côté, de plus en plus de Koufrans sont conscrits pour une durée indéterminée et il y a un soldat dans pratiquement chaque famille de Koufra. Il arrive aussi que les troupes stationnées à at-Taj, l'ancien centre senoussite, interviennent de temps à autre dans les affaires locales et obtiennent des résultats dont ils ne se vantent guère. Dans ces incidents, ce sont les troupes non-Zuwaya basées à Koufra qui interviennent. Bien que de nombreux habitants de Koufra soient sous les drapeaux, ils ne constituent pas la majorité des troupes stationnées là. En 1977, tous les officiers venaient de l'extérieur, les officiers Zuwaya étant nommés ailleurs. Les soldats d'origine locale ont le droit de rentrer chez eux tous les soirs et sont donc distincts de ceux qui n'ont pas d'attaches locales.

L'armée joue un rôle d'avant-garde dans la transformation de la société libyenne, elle est l'instigatrice de l'identité nationale, l'exemple d'un nouvel ordre de justice sociale. Même si ce rôle peut sembler plus motivant à un officier qu'à ses hommes, il est cependant possible que la stimulation psychologique d'affronter un défi associée à un certain isolement par rapport à la société locale rendent les militaires plus disposés que la police par exemple, à intervenir contre un traditionalisme rétrograde. La police comme l'armée, possède des conscrits et ils sont presque aussi nombreux; mais les policiers habituellement vivent chez eux; il existe un centre d'accueil pour les officiers et les hommes de passage, mais à l'exception d'un seul, tous les policiers de Koufra viennent de Koufra. Le comportement de la police n'est pas considéré comme oppressif; elle s'occupe généralement des problèmes que les citoyens de Koufra considèrent comme leurs affaires légitimes : contrebande, alcoolisme occasionnel, immigration clandestine. Les vols et la violence sont très rares et cette dernière est habituellement traitée sans formalités.

Koufra ne possède ni avocats, ni magistrats résidents; les délinquants sont envoyés à Ajdabiya ou traités selon des procédures administratives. Des affaires civiles peuvent être soumises à un magistrat sharia qui vient irrégulièrement. L'absence de juridiction ajoutée aux liens profonds des policiers avec les groupes locaux peuvent expliquer la confiance des autorités dans des méthodes traditionnelles pour mettre fin à des conflits même violents. Ces sortes de négociation entre les chefs de lignée aboutissant à une paix (*sulh*) et au paiement d'une réparation peuvent exister même parallèlement à une procédure légale. Par exemple, un agent de police Zuwaya dont le fils avait été blessé dans une bagarre se rendit à une réunion organisée par son cheikh avec une copie de la décision du tribunal et il demanda que les dommages soient élevés puisque le tribunal avait prouvé l'innocence de son fils.

La possibilité de recourir à la police n'empêche pas les disputes de revêtir un caractère familial : et ceci parce que la police elle-même préfère voir les disputes réglées de façon informelle. Mais le terme « caractère familial ou de lignée » ne signifie pas et n'a peut-être jamais signifié pour les Zuwaya un rassemblement de lignées. Les personnes impliquées dans une dispute ont tendance à exagérer son importance afin que le maximum soit fait pour parvenir à un accord qui satisfasse toutes les tendances. Ils convoquent le plus grand nombre de personnes possibles et font appel à la solidarité des gens de leur lignage; certains ne réagissent pas, soit qu'ils habitent trop loin, soit qu'ils aient leurs propres problèmes, d'autres au contraire prennent la chose au sérieux et arrivent en nombre sur les lieux de la dispute. En 1977 par exemple, une dispute s'éleva entre deux sections Jjulat à Huaiwiri à propos de l'exercice supposé partiel des pouvoirs d'un comité populaire : un homme fût blessé; les conducteurs de camions répandirent la nouvelle et des supporters arrivèrent d'Ajdabiya : on prétendit qu'un groupe avait pris l'avion, le chef de l'autre groupe fit appel à toutes les ressources de sa lignée pour rassembler des voitures rapides afin de parcourir les 800 km qui le séparaient de Koufra. Le but était de s'assurer que la paix soit conclue avec soin dans le respect de tous les intérêts en jeu. Dans de telles conditions, le risque de voir le conflit s'étendre est grand, bien que dans ce cas précis la paix ait été obtenue sans autre incident.

La police montre une propension à mêler son autorité administrative, légale et officielle à des contrôles plus traditionnels et plus diffus : ceci non pas pour une raison de partialité mais plutôt dans un souci d'économie d'interventions; les conflits peuvent être réglés sans avoir recours au pouvoir central. Certains délits, la contrebande par exemple ne nuisent pas à l'individu et n'entraînent pas de procédure interne de réconciliation. L'intervention de la police est nécessaire lorsqu'une des parties est étrangère à Koufra et ne peut donc pas en appeler à la solidarité. Dans ce cas, surtout en ce qui concerne les crimes, la police s'efforce de s'assurer que les officiers et les hommes impliqués n'ont pas d'attaches directes qui pourraient entrer en conflit avec leur devoir. De même, le recrutement très large assure, à quelques exceptions près, la représentation de tous les intérêts de la communauté au sein de la police elle-même.

Il convient de dire quelques mots, forcément incomplets, sur la police secrète. Les forces de police en civil qui possèdent des bureaux proches de leurs confrères en uniforme, sont également constituées par du personnel local, ce qui les rend assez « ouvertes » : n'importe qui à Koufra peut vous dire qui en fait partie et quelles sont ses affiliations. Leurs activités sont moins ouvertes ou plutôt plus ouvertes à la spéculation et à une certaine prudence. Ils sont supposés avoir des indicateurs, même des femmes, et certaines personnes expriment leur opinion avec la plus grande prudence, elles organisent des déplacements dans le désert pour dénoncer la corruption et la tyrannie d'un régime oppresseur soutenu par une police secrète et des indicateurs. Ce genre de dénonciations ne figure bien sûr jamais par écrit et ne peut donc pas être vérifié mais il est certain que de nombreux habitants de Koufra affirment que derrière l'ouverture, l'impartialité et l'accessibilité de la police en uniforme, existent des organisations plus arbitraires et plus dangereuses et ils adaptent leur comportement en conséquence (6).

En bref, la police, à l'exception peut-être de la police secrète, subit les influences de l'éducation et de l'autorité informelle qui rendent les relations entre supérieures et inférieures dans les administrations si mouvantes et complexes, empreintes d'une affectivité rarement imaginable dans les stéréotypes habituels d'une dictature militaire. On pourrait dire pratiquement la même chose au sujet de l'autre manifestation principale de l'Etat, les comités populaires, institutions de gouvernement direct, non représentatif, qui régissent la plupart des services publics dans les districts de Libye : l'eau, l'électricité, le développement, l'éducation, la santé, les finances. En tout seize comités gèrent les affaires gouvernementales, supervisés par un congrès populaire, successeur de l'Union Socialiste Arabe, en théorie tous responsables devant l'assemblée des citoyens, « le Congrès du Peuple ». En pratique, en plus du contact journalier et des consultations avec les plus hauts secrétariats théoriquement dépourvus de pouvoir, à Tripoli, chaque comité dépend des secrétariats pour son budget et l'agenda de l'assemblée annuelle des citoyens est également fixé à Tripoli.

Jusqu'à ce point l'autorité centrale est marquée; cependant, les citoyens de Koufra ont une marge de manœuvre en ce qui concerne leurs idiomes et leurs prises de position. Les élections sont contestées de façon segmentaire, les richesses ne font pas l'objet de réquisition et bien que certains officiers de l'armée puissent se vanter d'avoir résolu le problème des relations entre les Zuwaya et les Toubous, ceux-ci sont encore l'objet de discrimination en matière de logements sociaux et ils assistent aux assemblées populaires silencieux ou cachés derrière un palmier. Jusqu'à un certain point, il est également inévitable que les employés de comités populaires favorisent une certaine concentration entre les membres de leurs lignées. Par exemple, les potiers et leurs assistants sont naturellement nommés dans des écoles proches de leur domicile. Ainsi l'école d'Hara Bu Sauq emploie une proportion élevée de membres de la lignée

(6) Il faut noter que les officiers supérieurs en uniforme (50-60 ans) ont reçu une formation européenne (britannique ou française). Les officiers en civil qui se disent supérieurs (30-40 ans) n'ont ni la même discipline, ni le même self-control.

Bu Sauq. Les enseignants également se battent pour obtenir un poste près de chez eux. Il arrive aussi que des offices très centralisés comme le logement, la santé ou la municipalité abritent les mêmes concentrations qui ne pourraient s'expliquer en l'absence d'une politique de favoritisme.

Koufra présente un mélange à peine inattendu d'autorités révolutionnaires modernes et d'autres qui semblent traditionnelles; ce serait une erreur de les croire nécessairement opposées soit par la forme de pensée, soit parcequ'à l'insu des acteurs, elles incarnent des principes symboliquement ou logiquement différents. Hervé Bleuchot (1981) a montré que le programme révolutionnaire contenu dans le « Livre Vert » n'était pas incompatible avec les idées et les principes de conduite des Bédouins (J. Davis, 1981). Il ne serait pas non plus correct de considérer les formes traditionnelles d'autorité comme inamovibles et indifférentes aux changements récents : elles se sont adaptées à la création des comités populaires par exemple et l'association de l'action de la police avec les règlements familiaux des disputes est aussi un mode d'adaptation. De nombreux Zuwaya considèrent ces arrangements comme traditionnels et non susceptibles de changement et ils éprouvent de la crainte et de la colère lorsque cette situation normale est modifiée par l'intervention des militaires car ils ont peur des espions de la police secrète. Dans certains cas, il est clair que les termes de la discussion sont posés en dehors de Koufra : par exemple, en 1977-78, les commerçants firent l'objet de critiques de la part du Conseil de Commandement Révolutionnaire qui leur reprochait d'être des parasites improductifs; à Koufra, les commerçants semblèrent accepter cette définition d'eux-mêmes et devinrent très réservés sur leur activités d'une part, de l'autre, ils rétorquèrent avec courage que la libre entreprise était beaucoup plus efficace pour gagner des marchés que ne le serait jamais la bureaucratie gouvernementale. Ils auraient mieux fait de répondre qu'ils n'étaient pas capitalistes en aucun des sens admis en économie politique, que leurs biens étaient le fruit du partage et non du vol, et que leurs relations avec leurs employés libyens n'étaient pas des relations d'exploitations. Les termes de la discussion, base de l'intervention de l'Etat, sont fixés en dehors de la communauté de Koufra.

IV. — HISTOIRE ET STRUCTURE SOCIALE

Ces traits des structures sociales des oasis qui, ailleurs, passent pour être les conséquences historiques de l'écologie n'existaient pas à Koufra : pas de fisc, pas de minorité ethnique dominante, pas d'élite « hydraulique ». Par certains aspects, l'affirmation d'une cause écologique peut être récupérée en la modifiant pour tenir compte du cas de Koufra : on pourrait dire par exemple, que la condition d'oasis produit une élite hydraulique sauf quand l'eau y est abondante, quand l'oasis possède suffisamment d'eau pour ne pas nécessiter une organisation de la gestion de l'eau et une structure de classe héréditaire s'y rapportant, mais il est difficile d'aller beaucoup plus loin. Koufra a attiré diverses catégories de gens parce qu'elle a de l'eau et qu'elle est une étape dans une zone désertique

trop chaude pour pouvoir y vivre; mais dès que l'on cherche pourquoi des gens vinrent s'installer à Koufra il faut chercher de quelle manière l'environnement correspondait aux besoins de ces personnes.

Les Zuwaya expliquent leur installation à Koufra par un mélange de rejet de gouvernement et d'exploration du désert. Ils disent qu'ils partirent pour Ajkarra pour échapper à la domination turque et qu'ensuite ils partirent à la conquête de Koufra et des oasis proches après une exploration des territoires vierges (7); ceci semble peu vraisemblable car bien que la route de Koufra vers l'Afrique Noire n'ait jamais été une route principale, des commerçants ont dû passer par Koufra et Jalu au XVII^e siècle.

Il semble donc probable ici que le régime productif de cultures arables dans le nord et d'horticulture dans le sud avec un commerce éventuel pouvait offrir des chances de vie meilleures que seulement l'agriculture et l'élevage dans une position subalterne par rapport aux aristocrates libres du nord.

La confrérie des Senoussis transporta son centre à Koufra quand les Zuwaya lui proposèrent de le faire en lui offrant un site et un lot de palmiers-dattiers. Les Zuwaya disent maintenant qu'ils les ont fait venir car ils se sentaient déficients sur les plans juridique et religieux et la plupart des autorités semblent s'accorder maintenant sur le fait que les senoussites acceptèrent l'invitation en raison de la situation très centrale de Koufra sur les routes menant à l'Afrique Noire : dans le but d'une expansion de la confrérie, pour faire face au mouvement d'encerclement de la France depuis l'Algérie par le Niger et le Tchad et pour contrôler, enfin, un entrepôt de richesses considérables. Les buts religieux et commerciaux pouvaient être atteints de façon complémentaire en acceptant la donation d'un emplacement et d'une palmeraie. Dans ce cas, la croissance et le développement de Koufra, son acquisition d'un clergé spécialisé, dépourvu d'attaches tribales, dépendent en partie de son caractère d'oasis. L'explication de la croissance et de la renaissance d'une confrérie religieuse réclame cependant des éléments qui ne sont nullement d'ordre écologique : il faut parler de l'histoire intellectuelle et religieuse de l'Islam. Et peut-être en des termes plus particuliers, il faut noter l'impulsion colonialiste française; « l'explication » de Koufra semble demander un examen de l'histoire internationale intellectuelle et militaire.

L'invasion italienne de la Libye fit augmenter les installations dans les oasis du Sahara central. Ceci en partie parce que les réfugiés étaient bien accueillis, quelquefois intégrés dans les structures tribales des Zuwaya, d'autres fois acceptés comme clients. C'était aussi le résultat de la fermeture par l'Italie des pâturages du nord, fermeture qui brisait le cycle de transhumance annuelle entre les champs et les pâturages du nord et les jardins du sud. Les mémoires de Graziani parlent de pillards de chameaux venant du sud qui se battirent et furent tués à Kawz près d'Ajkarra en 1931. Cette bataille est appelée « Jihad » pour les Libyens. Les survivants de la bataille affirment que c'était une tentative

(7) Il faut dire que l'histoire, (en certaines occasions, le poème) qui comporte cette explication ne traite pas tant de la découverte de Koufra, que de la raison pour laquelle seules les trois lignées Gazalat vinrent à Koufra.

finale et désespérée et qui resta sans succès pour rétablir la liaison annuelle avec le nord. Il y eut alors une retraite à Koufra où les conditions de vie s'étaient beaucoup détériorées car son économie ne pouvait supporter une situation d'isolement croissante. L'année suivante, les Italiens prirent Koufra et la bataille de Hawaria se termina par la mort de nombreux Zuwaya (8). Ceux qui prirent la fuite et survécurent constituèrent une diaspora dans les territoires britanniques et français, s'installant comme fermiers et petits commerçants dans le Sahel, dans les centres de marchés du Tchad, du Cameroun et du Niger; certains allèrent jusqu'au Nigéria et au Ghana. La population de Koufra diminua rapidement en 1932 à la suite des morts et des fuites. Graziani rapporte qu'après quelques mois, les habitants de Koufra commencèrent à revenir, mais ceci, indépendamment de toute propagande, semble avoir été très lent : les familles étaient détruites et il y avait encore des retours de réfugiés en 1978. Il n'était pas rare même dans les années 1970 de voir à Koufra des cérémonies mortuaires du 40^e jour pour des Zuwaya morts au Tchad et qui n'avaient jamais remis les pieds en Libye depuis 1932. Il est difficile de connaître les conséquences de la destruction démographique.

La souffrance humaine, le chagrin, la colère ne peuvent être comptabilisés. Ils sont cependant transmis. Les Zuwaya décrivent aujourd'hui la mort des leurs dans des termes qui expriment en même temps leur douleur et leur fierté. Les noms des batailles de Kawz et d'Hawaria évoquent des morts héroïques dans la lutte contre l'oppression et l'ingérence. Mais ceci ne va pas toujours dans le sens d'une contribution à une cause nationale car bien que depuis 1969, le gouvernement mette l'accent sur le culte de la nation envers ces héros et bien que les Zuwaya utilisent le mot « Jihad » dans ce sens, ils ont tendance à étendre la portée de leur résistance au gouvernement italien, d'y inclure toute résistance à tout gouvernement. Les Zuwaya disent que l'aspect tribal qui caractérise leur histoire explique la discrimination qui leur est appliquée par le régime actuel (ce dont ils sont convaincus).



Le point le plus difficile à expliquer est celui de savoir pourquoi Koufra garde autant son caractère tribal alors que les autres oasis sont parvenues à des structures plus stratifiées, plus urbaines. La réponse semble assez simple : les Akwân n'ont probablement jamais été considérés comme supérieurs aux Zuwaya et certains parmi eux affirment de nouveau des liens tribaux, peut-être sous l'influence partielle et certainement indirecte du programme révolutionnaire de ces dernières années. Les Zuwaya ressentent les différences de pigmentation en ce qui concerne les décisions personnelles mais elles ne se traduisent pas par des regroupements ethniques : ou plutôt les noirs (tels qu'ils sont reconnus et définis localement) sont assimilés dans la généalogie zuwaya et ne manifestent

(8) La 1^{re} estimation de Graziani était de 150. Les Zuwaya disent actuellement 450. La généalogie des sections zuwaya bien qu'incomplète donne 250 morts dans la bataille, 30 ou 40 qui cherchaient à fuir (tués par des avions ou morts de soif); même l'estimation la plus faible représente une proportion importante de la population. La plupart étaient jeunes ou célibataires.

aucune identité ethnique contestataire. De même les différences de richesses véritablement importantes sont atténuées par les solidarités de lignage, par les règles habituelles de la consommation et de l'emploi. Les Toubous seuls font exception à la capacité d'absorption de l'organisation tribale du fait de leur caractère de minorité ethnique méprisée. La principale différence entre les Toubous, les Arabes et les noirs arabophones, c'est que les Toubous ont une culture et une identité qui ne se limitent pas à Koufra, qui ne commencent pas avec la conquête de Koufra par les Zuwaya. Ils ne sont assimilés ni par la langue, ni par l'organisation et sur ce point ils diffèrent des autres noirs et des autres minorités. Les vestiges de leurs installations suggèrent une organisation sociale plus hiérarchisée que celle que les Zuwaya prétendent avoir eue.

A la différence de la plupart des autres catégories, les Toubous « n'appartiennent à personne », ils constituent un groupe avec sa propre organisation tribale qui reste distincte de celle du groupe dominant de Koufra. Le problème demeure donc de savoir pourquoi Koufra reste une société tribale. Peut-être en partie pour des raisons écologiques. Si l'on considère d'autres oasis, supposées profiter à une élite hydraulique, elles ne semblent pas moins fragmentées territorialement que Koufra : des groupes définis par la généalogie occupent les quartiers distincts et compacts ou des subdivisions. L'implication de ceci est que le problème du transport de l'eau détruit la primauté des fidélités de lignage dans un territoire. En effet « système hydraulique » signifie réellement « comment transporter de l'eau d'un point A à un point B » et le fait d'investir dans des canaux et des foggara crée un intérêt commun à des personnes qui vivent dans des centres différents, indépendamment de l'appartenance à une lignée : comme si les voies d'eau qui traversent les frontières d'un groupe autorisaient en contrepartie une libre circulation des liens de fidélité. C'est peut-être un argument douteux mais s'il existe un argument écologique pour expliquer les différences entre l'oasis de Koufra, riche en eau et peu stratifiée et d'autres oasis guère moins segmentées, il doit être de cet ordre.

On doit ajouter deux autres explications d'ordre politique. La première est l'argument bien connu et toujours incontesté d'Evans-Pritchard que l'une des raisons du succès de la confrérie Senoussie est qu'elle s'est adaptée à la structure tribale de la Cyrénaïque et qu'elle n'a jamais tenté de créer une organisation politique supra-tribale, aspect que les Italiens et d'autres puissances ont tenté de lui imposer afin de pouvoir négocier avec un chef d'Etat. A Koufra par exemple, les senoussites semblent n'avoir créé aucun des appareils d'Etat installés plus tard, certainement par les Italiens : les archives juridiques par exemple commencent en 1932. Et les sources orales actuelles ainsi que les rares mémoires de voyageurs à Koufra ne disent pas que les membres de la confrérie senoussite aient été imposés comme une élite dominante aux natifs de Koufra. La deuxième explication est peut-être moins significative car elle se rapporte à des faits qui depuis 1969, même s'ils avaient été différents, n'auraient pas pu produire de changements radicaux à ce niveau d'organisation sociale. L'argument est celui-ci : entre 1969 et 1973 le régime révolutionnaire essaya en fait d'introduire en Libye des structures étatiques qui supprimeraient les résistances tribales à l'autorité gouvernementale *mais il échoua*. En outre, la création de la

Jamahiriya est la reconnaissance de cet échec et c'est une tentative pour rattacher les structures « tribales » aux entités supra-tribales du socialisme libyen. Le point commun est que ni la confrérie senoussite, ni la révolution de 1969 n'ont cherché à détruire les organisations tribales à Koufra et qu'ils les ont peut-être renforcées. (Les grandes villes sont bien sûr une autre histoire).

Dans ces circonstances, il devient peut-être légèrement plus facile de comprendre la forme des groupes à Koufra et leurs relations sociales.

John DAVIS

BIBLIOGRAPHIE

- BLEUCHOT (Hervé). — « Le livre vert : son contexte, sa signification », in *Maghreb-Machrek* (93), 1981, p. 23-38.
- DAVIS (John). — « Théorie et pratique du gouvernement non représentatif », in *Maghreb-Machrek* (93), 1981, p. 39-55.